

Chômeurs, demandeurs d'emploi, stagiaires, CES, RMistes, précaires

Ne vous laissez pas emporter par la tempête !
 Contactez AC ! Agir ensemble contre le chômage

N° 104
 MARS 2007

AC ! ET LA PRÉSIDENTIELLE :

D'abord, changer l'insupportable

La précarité érigée en dogme

Depuis la nuit des temps l'homme a toujours agi pour rendre demain plus sûr qu'aujourd'hui.

Depuis 30 années le "libéralisme" fait le contraire : chômage massif permanent, travail précaire et protections sociales sont en baisse constante.

Beaucoup de salariés sont inquiets : "Demain ce sera peut-être moi, sans emploi, sans revenu, sans logement, sans avenir."

Sept millions de personnes "vivent" dans notre pays avec moins de 788 € par mois,

tout cela dans un pays globalement de plus en plus riche mais de plus en plus inégalitaire.

C'est exactement le contraire du progrès

Nous voulons une société qui œuvre pour un parcours salarié stable, avec l'emploi pour tous, un revenu équitable pour chacun, une solide protection sociale et des services publics de qualité à portée de tous.

La répression sur les plus démunis.

"Nous serons inflexibles sur le respect des lois de la République." (N. Sarkozy)

Si seulement c'était vrai ! Alors enfin les salariés ne seraient plus livrés à l'arbitraire au travail, il n'y aurait plus un million d'infractions aux lois de la République par année dans les entreprises. Un employeur sur deux en infraction, très souvent pour : "Vol aggravé par personne ayant autorité." (non paiement des heures supplémentaires ou des minima professionnels etc...). Il y aurait plus que 0,5 % de condamnations des patrons, à des amendes ridicules.

Si seulement c'était vrai ! Alors enfin les exclus, les chômeurs pourraient bénéficier des rares lois les avantageant. Huit ans après la loi sur le droit au transport, des centaines de milliers de citoyens n'y ont toujours pas accès même ici dans le grand Besançon. Il en est de même pour le droit au logement et le droit aux soins médicaux. Combien de médecins refusent encore impunément de soigner des personnes disposant de la CMU.

Nous voulons une société qui arrête de culpabiliser les plus faibles et de protéger les puissants. Cela s'appelle l'égalité devant la loi.

Revaloriser le travail.

Des ministres, employeurs et autres entonnent ce refrain. Mais qui a dévalorisé le travail en privilégiant une société de chômage et de précarité pour faire pression sur les salaires et favoriser ainsi les actionnaires ? Ceux qui s'enrichissent en dormant !

Est-ce revaloriser le travail que d'avoir en permanence plusieurs millions de personnes qui en cherchent sans en trouver ?

En 2006 alors que la bourse donnait toute satisfaction, le pouvoir d'achat des salariés a baissé, la valeur travail a diminué, est ce revaloriser ainsi le travail ?

Nous voulons une société qui rappelle que le travail est la seule vraie richesse, une société qui rappelle que les charges sociales ne sont pas une "charge" mais une cotisation de solidarité donc le bonheur. Ce sont elles qui nous soignent et nous permettent une retraite bien méritée.

Moins d'État, moins d'Impôts.

Ceux qui proclament ces orientations ne disent jamais clairement ce qui doit être réduit avec moins de rentrées fiscales. Ils disent seulement qu'il ne faut pas toucher aux infrastructures économiques, routes, aéroports, etc ne pas toucher aux 65 mil-

(Suite page 2)

SOMMAIRE

Page 1 : AC ! Et la Présidentielle

Page 2 : Travaillez plus pour gagner plus

Page 3 : Reflexions et brèves

Page 4 : L' API menacée

RÉSISTER est le bulletin d'AC ! Besançon

AC ! Agir ensemble contre le chômage est un mouvement **national** avec des **collectifs locaux** répartis dans toute la France. **AC ! Besançon** est un collectif d'individus : privé d'emploi, salariés, étudiants et retraités qui luttent ensemble contre le chômage et l'exclusion.

AC ! défend les chômeurs et les exclus dans leur vie quotidienne, **agit** pour leur dignité, contre les tracasseries administratives, les radiations, etc...

AC ! explique les vraies raisons du chômage, **propose** des solutions, **se bat** pour les faire aboutir.

A Besançon **AC !** intervient auprès de l'ANPE, des ASSÉDIC, des transports, de la Municipalité, des députés.

N'hésitez pas à nous contacter.

(Suite de la page 1)

liards d'euros de subventions données aux entreprises en 2006, ne pas toucher à la police, l'armée etc, etc...

Alors que reste-t-il ?

Faudrait il donc toucher à la Sécurité Sociale et ses diverses protections, aux services publics avec l'éducation de nos enfants ?

En somme, l'inavouable : réduire sans cesse tout ce qui constitue les fondements de la démocratie. En fait, ils veulent être tous des Johnny Halliday : "La France c'est tout le fric ou je la quitte"

ATTENTION DANGER

"Obligation de croissance..." "La sévère concurrence exige..." "C'est conquérir des marchés ou le déclin..."

Ces affirmations servent de paravent au développement d'une cupidité effrénée lancée par les grandes entreprises. Partout celles-ci donnent le ton : se soustraire à toute solidarité, à toutes les règles démocratiques ; elles imposent des taux d'imposition en baisse constante, zones franches, paradis fiscaux, corruption d'une part et de l'autre accélération de la souffrance au travail et réduction des protections sociales pour les salariés. Cette rapacité sans égale au cours de l'histoire fait courir les 2 plus grands dangers pour l'humanité :

- La Destruction de la Planète, notre habitat.
- La Destruction des liens sociaux et des fondements de la Démocratie.



"TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER PLUS" (Nicolas SARKOZY)

Et il ajoute "Quelle drôle d'idée d'interdire de travailler plus pour gagner plus." "Pourquoi interdire de faire plus de 35 h par semaine ?"

Tout cela est hypocrite, faux et cache un mauvais coup de plus.

1) Le salarié n'a jamais pu décider de lui même de faire les heures qu'il veut, qu'elles soient supplémentaires ou pas. Toutes celles et ceux qui font des horaires de quelques heures à 30 h par semaine en savent quelque chose.

2) Actuellement tout employeur peut faire faire 44 heures par semaine au lieu de 35 h pendant une durée de 12 semaines consécutives sans aucun problème. Ce n'est qu'au delà qu'il lui faut une autorisation administrative (hélas très facile à obtenir).

Sarkozy parle d'interdiction, c'est un menteur.

3) Faut-il rappeler que plus les salariés font d'heures supplémentaires moins les employeurs embauchent, c'est pourquoi nous sommes pour la RTT

4) Chacun sait que l'employeur n'augmente l'horaire que lorsqu'il y a intérêt, des commandes supplémentaires ou des délais raccourcis.

Ce qui gêne le Medef et son porte parole Sarkozy ce ne sont pas les soi-disant difficultés provoquées par l'horaire légal des 35 heures, c'est tout simplement qu'ils ne veulent pas payer les heures supplémentaires un peu plus cher.

La cupidité est difficile à "vendre" aux électeurs alors Sarko dissimule tout ça en parlant "d'interdiction", "d'empêcher les salariés de gagner plus" et autres âneries.

Explications : 44 heures par semaine = 9 heures supplémentaires à payer 25% de plus que le tarif de base, cela représente 5% de plus sur la paye totale mensuelle.

BIENTÔT LES EMPLOIS VIRTUELS...



Sarkozy sait ce que veut le Medef : économiser ces 5%.

Comme homme politique il ne peut utiliser la brutalité du Medef, il a besoin de voix dépassant son camp.

Alors il propose : " Exonérer les heures supplémentaires de tous impôts et cotisations sociales (salariés, employeurs)." En clair Sarko dit aux salariés, vous aurez les heures supplémentaires au delà de 35 h et vous ne paierez pas de cotisations sociales sur ces heures là. Les employeurs non plus évidemment. Comme démagogon ne fait pas mieux, tant pis pour la sécu, pour l'assurance chômage, pour la retraite, pour les allocations familiales etc...

Sarko : "Salariés je vous aime"

Et grâce à ce "Salariés je vous aime", il peut dire au Medef : "Ça y est vous avez les heures supplémentaires à bon marché que vous vouliez, ça s'ajoutera aux 65 milliards d'euros de subventions que vous recevez déjà par an. Plus je vous le rappelle une réduction (passée inaperçue des électeurs) de 35 à 33,33% de l'impôt sur les sociétés."

"Bien sûr la sécu, les retraites etc.. n'y trouveront pas leur compte. Ceux là, plus ils seront en difficulté plus on pourra exiger des réformes vous voyez ce que je veux dire"

SOLIDARITÉS

Janvier 2007 Davos la rencontre annuelle des "maîtres du monde."

Angel Gurría (secrétaire général de l'OCDE) s'adresse aux entrepreneurs et dirigeants politiques européens : "Vous ne vous rapprochez pas des Etats-Unis, vous vous en éloignez. Ce qu'il faut à l'Europe, c'est moins de protections sociales et plus de liberté et de flexibilité pour les entreprises."

Ce discours est l'illustration de la logique criminelle du "libéralisme". Pour gagner c'est à dire conquérir des marchés, être "compétitif" il faut : d'une part toujours s'en prendre aux salariés, à leurs protections sociales donc, leurs allocations familiales, l'aide en cas de maladie, la retraite, l'aide aux chômeurs etc... d'autre part accorder plus de facilités aux employeurs : facilité d'embauche, de licencier, de fixer les horaires, les salaires, les jours de congés etc...etc...

C'est aussi comme on l'a vu dans un autre document, payer de moins en moins en rapport de la richesse produite par les salariés.

Ce sont les entreprises qui exploiteront le plus l'homme qui gagneront, celles qui n'hésiteront pas à en rajouter dans la mutilation de l'être humain.

Nous affirmons que ces propos, ces encouragements devraient être considérés comme négationnistes de la condition humaine, considérés comme des propos esclavagistes et passibles du Tribunal Pénal International.



LA CUPIDITÉ SANS LIMITE

La course des entreprises pour se soustraire à toute solidarité, pour se soustraire à toute participation et soutien à la démocratie est impressionnante.

(Document de 60 pages présenté en marge de Davos par des représentants de la confédération syndicale mondiale le 25/01/07).

- Impôts sur les sociétés.

Partout dans le monde les entreprises exercent de formidables pressions sur les gouvernements pour se soustraire à l'impôt.

En moyenne : de 45% en 1985 l'impôt sur les sociétés est passé à 28,5% en 2005. Une véritable course a lieu au sein de l'Europe pour favoriser les délocalisations c'est à qui les baisse le plus :

- France : 33.3 %
- Allemagne : 25 %
- Slovaquie : 25 %
- Pologne : 19 %
- Hongrie : 18 %
- Irlande : 12.5 %

- Les zones franches : les zones dans lesquelles les taxes sont quasi nulles se sont multipliées dans le monde de 85 en 1998 elles sont passées à plus de 5000 en 2004.

- Les paradis fiscaux : permettent de soustraire d'énormes quantités de fric à l'impôt. Même avec 28 % de moyenne c'est encore trop pour ces rapaces alors les filiales dans les paradis fiscaux, c'est leur boulot cacher le fric. On en dénombre 73 actuellement (Les îles Caïmans sont célèbres). En Europe : Guernesey; Gibraltar; le Luxembourg sans compter la Suisse, le Lichtenstein etc...

Exemples : Boeing 31 filiales, Morgan-Stanley 2 filiales en 1997, 99 en 2005.

L'impôt sur les sociétés représente désormais moins de 5 % du PIB dans la plupart des pays. Bien sûr la pression fiscale s'accroît pour les autres, particuliers, salariés et même les PME.

Ah on allait oublier, le plus grand coup du libéralisme : les salaires ont baissé de 11 point de PIB au cours des 25 dernières années.

BRÈVES

65 MILLIARD D'EUROS.

Soit 4% du PIB (Produit Intérieur Brut), c'est le montant des aides que reçoivent les entreprises en France en une année. Sous forme d'aides fiscales et d'allègement de cotisations sociales.

65 milliards d'euros :

- c'est plus que le total du budget de l'Éducation Nationale.
- c'est deux fois le budget de la défense;
- c'est autant que toutes les dépenses hospitalières.



MONDIALISATION ET LES SALARIÉS

"Les salariés des pays avancés sont les grands perdants de la mondialisation." Information du journal "Le Monde" sur un rapport du chef de la multinationale bancaire Morgan-Stanley à Davos (janvier 2007).

"La mondialisation n'est pas un processus gagnant-gagnant pour tout le monde comme il est dit souvent. Cette enquête montre qu'au Nord ce sont surtout les détenteurs de capitaux qui y gagnent, pas les salariés."

"Normalement lorsque la productivité s'améliore les salariés touchent une partie des bénéfices, or c'est de moins en moins vrai."

"Le salaire médian stagne aux Etats-Unis depuis de très nombreuses années."

Nota ; en France le salaire médian n'a pas progressé depuis 6 ans, aux Etats-Unis depuis 20 ans.

Quelles en sont les causes ? Réponse de Morgan-Stanley :

"Les syndicats sont trop faibles pour obtenir une meilleure part du gâteau. Alors les revendications se tournent vers la classe politique, espérant qu'ils pourront changer cette situation."

L'ALLOCATION PARENT ISOLÉ (API) MENACÉE

Selon un rapport de la Délégation aux droits des Femmes de l'Assemblée nationale, en France, les femmes sont de plus en plus exposées à la précarité. Au total, alors que les femmes comptent pour 51% de la population française, elles représentent 53% de la population pauvre, selon le rapport, qui souligne que leur précarité est le fruit à la fois de facteurs professionnels (travail précaire notamment) et personnels (femmes chefs de famille...).

Cela m'empêche pas notre gouvernement de fragiliser encore plus les personnes bénéficiant de l'API. L'API est une allocation versée par les Caisses d'allocations Familiales aux femmes seules enceintes et/ou avec enfants. Cette prestation est servie pendant la grossesse et les 3 années qui suivent la naissance.

D'après les administrateurs CGT de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), dans un communiqué du 13 Février, cette allocation serait en danger.

Explications:

Pour mémoire il faut savoir que jusqu'en 1999 cette allocation était financée par la branche famille de la sécurité sociale et que cette année là il y a eu transfert du financement sur le budget de l'État.

Or aujourd'hui l'État est en dette de plus de 400 millions d'euros pour le remboursement de l'API à la CNAF. La CGT indique que : "*Par touches successives mais incisives, le gouvernement est en train d'ajuster l'API sur les montants du RMI et cela au nom du principe d'équité... entre les pauvres ! L'alignement récent du forfait logement sur celui du RMI vient déjà de diminuer la prestation pour ces jeunes mères démunies (10 million d'euros d'économie pour l'État).*"

Le nouveau projet de décret proposé par le ministre en charge de la famille instaure le "*principe de subsidiarité de l'API (et du RMI) aux créances alimentaires et aux avantages sociaux.*" En clair il s'agirait pour les bénéficiaires de cette alloca-

tion d'entamer des démarches pour la fixation d'une pension alimentaire à l'encontre du père défaillant. "*En cas de refus de l'allocataire de se plier à cette obligation, l'API sera réduite du montant de l'Allocation de Soutien Familiale (ASF) de 112 euros. Ces nouvelles dispositions représenteraient chaque année 131 millions d'euros d'économie pour l'État.*"

Pour toutes celles qui ne pourront ou ne voudront pas engager cette procédure (par exemple des femmes déjà victimes de violences ou de pressions de leur ex-compagnon et qui auront peur des représailles), cette nouvelle restriction d'accès les plongera, elles et leurs enfants dans une misère un peu plus grande. Quand on connaît les difficultés d'accès aux crèches, le manque de places dans les écoles maternelles, on se doute du cauchemar que vivent les parents isolés et leurs gosses, les mêmes qui sont stigmatisés et réprimés par le biais de la loi dite de prévention de la délinquance ou le contrat de responsabilité parentale.

En conclusion selon la CGT : "*La lutte contre la pauvreté notamment des enfants, que le gouvernement dit vouloir combattre, commande d'autres mesures : d'abord le rétablissement des bénéficiaires de l'API dans leurs droits antérieures mais aussi des actions de formation, de tutorat pour l'accès à un emploi décent, qualifié, de soutien pour l'accueil gratuit de leurs enfants en crèche, toute mesure seule à même d'ouvrir un avenir meilleur à ces familles.*"

L'ALPHABET DES
NOUVEAUX PAUVRES!



Pour nous contacter
AC / BESANCON
2 Rue Victor HUGO

☎ : 08.73.81.96.42

Fax : 03.81.81.62.25

E-mail : ac.besancon@free.fr

N'hésitez pas à consulter
sans modération

Le site national des collectifs :

<http://www.ac.eu.org>

Le site local :

<http://ac.besancon.free.fr>

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

9 h à 12 h

13 h à 16 h

Permanences

au point public :

de Planoise

6 rue Pablo Picasso

Le vendredi 14 h à 16 h

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
TOUS LES MARDIS
A 20 H 30

Qu'est ce qui est gratuit ?

Qu'est ce qui est ouvert à
tous les chômeurs ?

Qu'est ce qui est accessible
quelque soit votre niveau ?

Qu'est ce qui est ouvert le
lundi après midi (14h-17h) ?

Qu'est ce qui est ouvert le
mardi et le mercredi
(9h-12h et 14h-17h) ?

Qui est ce qui vous offre
une formation gratuite
d'environ 3 h par jour ?

C'est l'atelier informatique
de l'Association des Amis
d'Agir ensemble contre le
chômage

Coordonnées ci-dessus

Messagerie :

atelinfoac@free.fr